



Midi-Pyrénées, 1^{ère} région gagnante au jeu des transferts d'emplois

En Midi-Pyrénées, entre 2008 et 2013, 40 % des établissements se renouvellent chaque année suite à des créations, cessations, cessions-reprises ou transferts géographiques. Ce renouvellement du parc entraîne, si on y inclut aussi les mouvements d'emploi au sein des établissements pérennes, la réallocation annuelle de 30 % des emplois salariés. Midi-Pyrénées se distingue par un solde migratoire des emplois fortement positif, symbole de l'attractivité économique de la région. Sur les 16 zones d'emploi du territoire régional, 9 gagnent des emplois entre 2008 et 2013.

Isabelle Pertile

Près de 4 établissements sur dix sont renouvelés chaque année

En Midi-Pyrénées, entre les 1^{ers} janvier 2008 et 2013, le nombre d'établissements dans les activités marchandes hors agriculture (qu'ils soient ou non employeurs) est passé de 165 336 à 195 910, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,5 %, similaire à celle constatée en France. Cette évolution assez modérée du stock masque des flux de plus grande ampleur. Ainsi, en moyenne chaque année, 40 % des établissements se renouvellent : 22 % apparaissent dans la région et 18 % en disparaissent. Ces deux mouvements et en particulier les créations d'établissement sont impactées par la mise en place début 2009 et la montée en puissance du régime de l'auto-entrepreneur. Ce taux de renouvellement, supérieur au taux national (38 %), est ainsi très variable selon les secteurs d'activité. Il est particulièrement important dans des secteurs constitués de nombreuses petites unités comme les services d'information et de communication ou les services aux ménages (« autres services »). À l'inverse, il est plus faible dans les secteurs industriels comme celui de la fabrication de matériels de transport. La taille des établissements en place y est

1 En Midi-Pyrénées, 40 % des établissements sont renouvelés chaque année

plus importante et les investissements nécessaires à l'installation sont élevés.

Près d'un emploi salarié sur trois réalloué chaque année

L'important renouvellement des établissements entraîne de forts mouvements d'emploi au sein du tissu productif. Entre les 1^{ers} janvier 2008 et 2013, 42 400 emplois sont créés chaque année en Midi-Pyrénées, au jeu des créations, reprises ou emménagements d'établissements, soit 7 % des emplois présents en début d'année. La moitié de ces emplois proviennent des créations pures et un tiers des emménagements dans la région, le reste correspondant à des reprises d'établissement. Inversement, 39 100 emplois disparaissent chaque année : un peu plus de la moitié suite aux fermetures définitives d'établissements et un peu moins d'un tiers en raison de leur déménagement, le solde correspondant aux cessions. Ainsi environ un sixième des emplois créés ou détruits chaque année le sont par le jeu des cessions-reprises d'établissements en Midi-Pyrénées.

Renouvellement des établissements et réallocation des emplois salariés entre les 1^{ers} janvier 2008 et 2013

	Nombre d'établissements par an	Part dans le total des établissements en début d'année (en %)	Nombre d'emplois salariés par an	Part dans le total des emplois salariés en début d'année (en %)
Créations pures	30 700	17,0	21 300	3,5
Réactivations-reprises	1 600	0,9	6 500	1,1
Transferts (emménagements)	6 600	3,7	14 600	2,4
Total des entrées (1)	38 900	21,5	42 400	7,0
Cessations	24 600	13,6	21 000	3,5
Cessions	1 600	0,9	6 500	1,1
Transferts (déménagements)	6 600	3,6	11 600	1,9
Total des sorties (2)	32 800	18,1	39 100	6,5
Augmentation dans les établissements en croissance			47 000	7,8
Diminution dans les établissements en déclin			44 200	7,4
Total des évolutions dans les établissements pérennes (3)			91 200	15,2
Renouvellement des établissements (1)+(2)	71 700	39,6		
Réallocation totale des emplois (1)+(2)+(3)			172 700	28,7

Champ : Midi-Pyrénées, établissements ayant une activité commerciale, hors agriculture

Sources : Insee, REE et Clap

Les mouvements d'emplois les plus importants concernent toutefois les établissements pérennes : 47 000 emplois sont créés en moyenne chaque année dans les établissements en croissance et 44 200 sont supprimés dans les établissements en déclin. Au total, 172 700 emplois soit 29 % des emplois salariés des secteurs marchands non agricoles en Midi-Pyrénées (28 % au niveau national) sont réalloués en moyenne chaque année, faisant l'objet d'une création, d'une suppression, d'un déplacement géographique ou d'une cession-reprise.

Midi-Pyrénées, première région pour les transferts d'emplois

Au jeu des réallocations d'emplois salariés, tous les voyants sont au vert en Midi-Pyrénées. Les déplacements géographiques d'établissements créent le plus d'emploi (+ 3 000 en moyenne chaque année), juste devant les unités pérennes (+ 2 800 emplois). Le solde des créations-destructions est aussi légèrement positif (+ 300 emplois). Midi-Pyrénées est ainsi la région de France où le solde positif en termes d'emploi entre les emménagements et les déménagements est le plus important. Ce solde « migratoire » explique la moitié des créations d'emplois régionales. La zone d'emploi de Toulouse concentre l'essentiel de cette attractivité.

Au total, ces mouvements d'établissements et d'emplois entraînent entre 2008 et 2013 une croissance du nombre de salariés de 1 % par an en Midi-Pyrénées contre une quasi-stabilité en France (+ 0,1 %) et la Corse (+ 2,2 %). Les secteurs qui contribuent le plus à ce dynamisme de l'emploi sont différents selon les types de

mouvements : la santé et l'action sociale au jeu des créations-disparitions d'établissements, les services spécialisés aux entreprises pour le solde des pérennes et la fabrication de matériels de transport grâce aux transferts et aussi au solde des pérennes. À l'inverse, la construction et l'industrie du textile, du cuir et de l'habillement perdent beaucoup d'emplois à la fois par les disparitions d'établissements mais aussi dans les unités pérennes.

De fortes disparités géographiques

Sur les 16 zones d'emploi (ZE) de Midi-Pyrénées, 9 créent des emplois, en moyenne sur la période 2008-2013. Celle de Toulouse concentre l'essentiel des emplois supplémentaires apparus dans la région grâce aux emménagements d'établissements et au dynamisme des unités pérennes, malgré un solde « naturel » des créations-disparitions fortement négatif. Loin derrière Toulouse, les zones d'emplois de Rodez, d'Albi et de Brive-la-Gaillarde (nord du Lot) contribuent le plus au développement de l'emploi régional, essentiellement grâce à solde « naturel » positif. Parmi ces trois ZE, seule Brive gagne des emplois aussi grâce à ses établissements pérennes. À l'opposé, les ZE de Foix-Pamiers, Tarbes-Lourdes et Saint-Girons perdent le plus d'emploi, principalement dans les unités pérennes. Tarbes-Lourdes atténue la baisse grâce à quelques emplois gagnés au jeu des créations-disparitions d'établissements. De même pour Saint-Girons qui accueille un peu d'emplois supplémentaires liés à des emménagements.

Définitions et sources

L'étude porte sur les **établissements**, c'est-à-dire les unités de production géographiquement localisées, qu'ils emploient ou non des salariés.

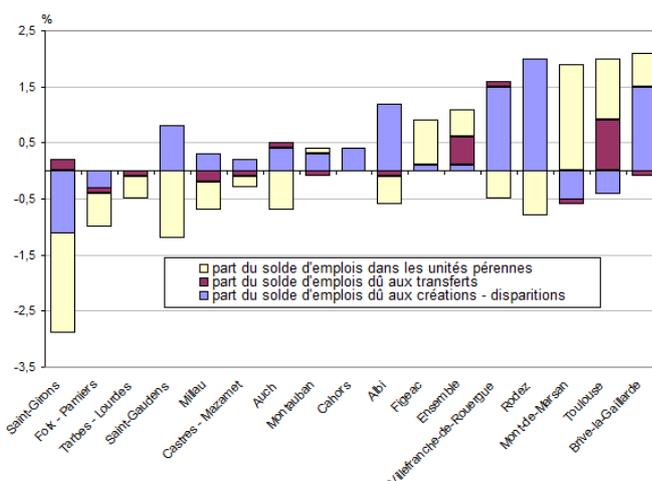
Sur un territoire donné, on comptabilise l'ensemble des entrées et sorties d'établissements. Les **entrées** sont les créations, transferts entrants, réactivations et reprises. Les **sorties** sont les cessations, transferts sortants et cessions. Les établissements pérennes sont ceux qui ne font pas l'objet d'entrée ou de sortie.

L'**emploi** utilisé est l'emploi salarié des établissements, au 31 décembre ou au 1^{er} janvier selon les cas. Il est en « personnes physiques » au sens où un salarié compte pour un, même s'il est à temps partiel.

Sources : Les données sur les établissements proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de **Sirene**. Les effectifs salariés sont issus de **Clap**. L'étude porte sur les établissements ayant une activité principale marchande dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture. Les établissements des auto-entrepreneurs sont compris.

2 Renouveau de l'emploi salarié : un solde positif dans 9 zones d'emploi de Midi-Pyrénées

Décomposition des réallocations annuelles d'emploi salarié entre les 1^{ers} janvier 2008 et 2013 selon les zones d'emploi



Champ : Midi-Pyrénées, établissements ayant une activité marchande, hors agriculture

Note de lecture : Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2013, dans la zone d'emploi de Villefranche-de-Rouergue, le nombre de salariés progresse en moyenne chaque année de 1,5 % sous l'effet des créations-disparitions d'établissements et de 0,1 % sous l'effet des transferts et baisse de 0,5 % dans les établissements pérennes.

Sources : Insee, REE et Clap

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Bruno Mura

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Un tiers du tissu local productif se renouvelle chaque année », Insee Première n°1551, mai 2015
- « Moins de créations d'entreprises individuelles en 2011 », Insee Première n°1387, janvier 2012